

Notre solidarité est notre force !

Reprenant les mêmes recettes que lors de la grève du printemps 2018, gouvernement et direction se sont unis pour livrer en pâture les cheminots à l'opinion publique à coups de mensonges et de propos violents. Passant outre les véritables problématiques qui ont amené cette mobilisation, le 1^{er} ministre et le futur ex-président de la SNCF se sont déchainés en accumulant les contre-vérités et le mépris envers les milliers de cheminotes et cheminots qui font au quotidien la production du service public ferroviaire.

Un 1^{er} ministre juriste et PEPY procureur, de qui se moque t'on !?

Alors que le président de la SNCF porte la responsabilité d'une détérioration quotidienne du service public ferroviaire, de milliers de suppressions d'emplois et d'une dégradation des conditions de travail des travailleurs du rail, nous avons découvert aujourd'hui qu'il se targue d'être, outre un procureur qui réclame des sanctions contre ses salariés, le garant de la sécurité ferroviaire... C'est oublié un peu vite les accidents ferroviaires de Brétigny et d'Eckwersheim, c'est oublié un peu vite la responsabilité qu'il porte dans les dizaines de suicides de cheminots... Quant au premier ministre, initiateur d'une soi-disant loi qui devait « réunifier le système ferroviaire » et « garantir les acquis sociaux » des cheminots, le voilà qui s'érige comme le premier magistrat de France oubliant qu'en France la justice est indépendante de la politique ; on le connaît pourtant moins virulent quand il s'agit de prendre position lorsque les représentants de son camp politique sont pris la main dans le sac.

Ils menacent mais ne donnent aucune réponse sur le fond !

Procédures judiciaires, mises en demeure, pressions managériales, retenues salariales... voici les propositions de la direction pour éviter des prochaines catastrophes ferroviaires. Dans les déclarations, aucune mesure pour garantir **la sécurité ferroviaire et la présence humaine dans les trains/gares**. L'accident ferroviaire de mercredi a lancé un processus revendicatif que la Fédération SUD-Rail, forte du mouvement créé par la solidarité des cheminots, va maintenant relayer auprès des autorités organisatrices pour que notre sécurité et celle des usagers soient garantie.

Aucune sanction, aucune retenue salariale !

Fort d'arbitrages des inspections du travail, nous réaffirmons que les droits de retrait sont légaux et que si Guillaume Pépy donne des consignes de retenues salariales et de sanctions, de mises en absence irrégulière, Nous en appellerons à la solidarité cheminote du terrain et si c'est insuffisant, nous irons devant les tribunaux pour faire valoir nos droits !

Le mouvement appartient à ceux qui le font vivre !

Depuis quelques heures, une fédération syndicale communique que les droits de retraits doivent prendre fin. Pour SUD-Rail, le rôle d'une organisation syndicale est de soutenir et d'organiser celles et ceux qui agissent et pas de « diriger » un mouvement.

Ces droits de retraits sont justifiés, SUD Rail fera tout pour faire cesser le danger en restant aux cotés des cheminots qui luttent !